



le N° de rôle (7 ans de procédure) peut il être radié dans le soucis des statistiques ?

Par **joliejusticedenice**, le **06/02/2022** à **23:20**

Bonjour,

Ma procédure de divorce pour faute dure depuis 7 ans maintenant, et mon nouveau conseil me dit que mon numéro de rôle (de mon affaire) pourrait être radié en raison d'un soucis de statistique du TGI (sic)

Je suis encore choquée par cette information. Est-ce seulement possible ?!!

je vous remercie par avance pour votre retour.

Par **Zénas Nomikos**, le **07/02/2022** à **11:53**

Bonjour,

allez au greffe et demandez la date de la prochaine audience de mise en état pour pouvoir rencontrer et vous expliquer avec le juge de la mise en état ou JME du tribunal judiciaire.

Par **joliejusticedenice**, le **08/02/2022** à **03:56**

Bonjour,

Je vous remercie pour votre retour,

c'est ce que j'ai fait et à l'accueil il m'a été donné maprochaine date de mise en état, début mars.

Je ne comprends pas pourquoi une date est fixée alors que j'ai un pourvoi en cassation d'inscrit (demande d'AJ en cours) ?

Dans l'attente, merci encore